

# Votre guide

Pour moins jeter et mieux recycler.

For more information in other languages:  
[proprete.brussels](https://proprete.brussels)



BRUXELLES-PROPRETÉ



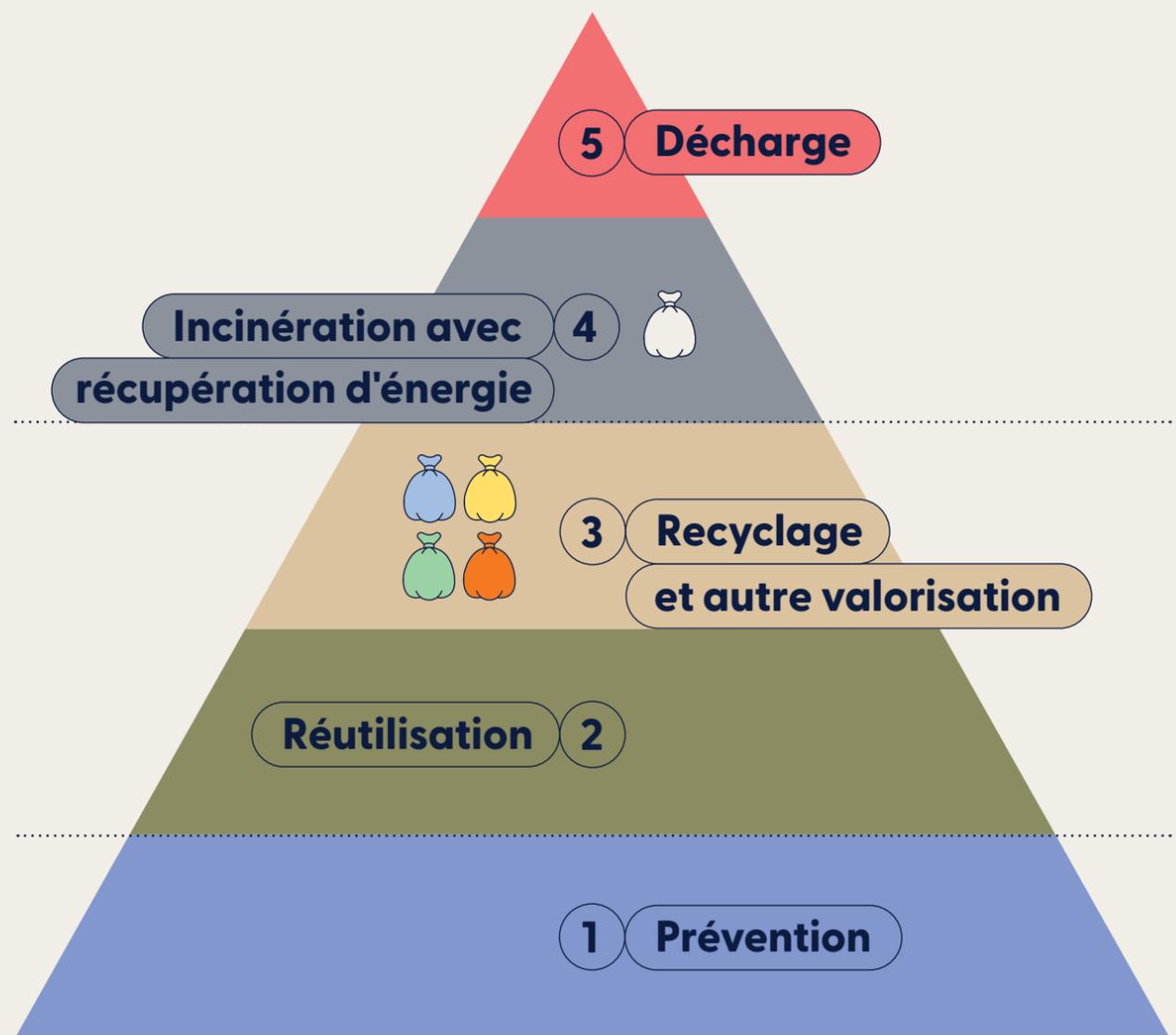
[proprete.brussels](https://proprete.brussels)



bruxelles  
environnement  
[brussels](https://bruxellesenvironnement.brussels)

Fostplus

# Offrez une deuxième vie à vos déchets.



- 1 Prévention :**
  - Consommer différemment et acheter moins
  - Réparer
- 2 Réutilisation :**
  - Seconde main
  - Recyclerie
  - Donnerie
  - Bulles à textiles
- 3 Recyclage et autre valorisation :**
  - Sac B, J, V, O
  - Bulles à verre
  - Compost quartier
  - Compost individuel
  - Recypark
  - PROXY CHIMIK
- 4 Incinération avec récupération d'énergie :**
  - Sac blanc
- 5 Mises en décharge**

# Edito

Par Frédéric Fontaine

## 2023, année de changements positifs pour le tri et les collectes des déchets ménagers en Région bruxelloise.

Chères Bruxelloises, chers Bruxellois,

Nous aspirons toutes et tous à vivre dans une ville plus propre, dans un environnement plus sain, et sur une planète plus durable. En espérant cela, nous pensons aussi à nos familles, à nos enfants et aux générations futures.

Le tri et le recyclage des déchets ménagers ne sont pas les seuls facteurs qui conditionnent notre qualité de vie actuelle et future. Cependant, en triant correctement, nous pouvons tous participer concrètement à transformer la situation dès maintenant! Nous avons, en effet, le pouvoir d'améliorer la qualité de l'air, la propreté et la convivialité de notre Région, et d'agir concrètement, à notre échelle, contre le réchauffement climatique.

Alors, en 2023, saisissons ensemble cette opportunité :

- En réduisant nos achats et les emballages qui les accompagnent, nous pouvons diminuer la quantité de déchets produits ou jetés sur le territoire bruxellois.
- En triant correctement les déchets recyclables, nous pouvons donner une seconde vie à ces matériaux et à ces matières.
- En particulier, grâce à l'obligation du tri des déchets alimentaires, dès le 15 mai 2023, via le sac orange ou via un compost, nous allons augmenter considérablement le tonnage de déchets recyclés en Région bruxelloise. Ce tri évitera la production de gaz à effet de serre et permettra de produire de l'énergie renouvelable et de l'engrais.
- Grâce au tri des déchets alimentaires et à l'élargissement du tri des emballages dans le nouveau sac bleu, le poids de nos sacs blancs va diminuer de plus de la moitié.
- Cette évolution positive pour l'environnement permettra aussi de diminuer la fréquence des collectes des sacs blancs en porte-à-porte, dans de nombreuses communes, améliorant ainsi la mobilité et la qualité de l'air.

Faire évoluer nos métiers vers une gestion plus circulaire des déchets et des ressources est un engagement de Bruxelles-Propreté. La participation de toutes et tous, citoyen-ne-s, entreprises et administrations, est indispensable pour évoluer vers une Région plus saine, plus agréable et plus propre.

Bruxelles-Propreté vous remercie de prendre connaissance de ce **guide du tri** et d'en appliquer les **consignes**. Le **nouveau calendrier**, également disponible à tout moment sur **proprete.brussels**, vous indique clairement **quand vous devez sortir vos sacs**, à partir du 15 mai 2023. La collecte des déchets en grands conteneurs dans les immeubles à appartements ne change pas.

Agissons ensemble pour une Région bruxelloise plus circulaire, plus durable et plus propre.

Frédéric Fontaine,  
Directeur général de Bruxelles-Propreté

Zoom sur

# Le sac orange

Trions ensemble!

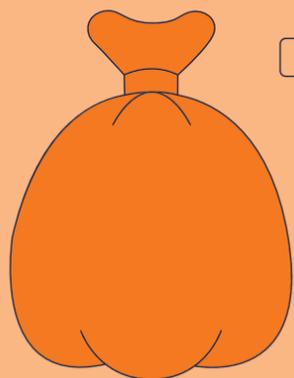


Les déchets alimentaires représentent

40%

du sac blanc

Biométhanisation



Engrais

Énergie verte

## Triés, vos déchets alimentaires reçoivent une seconde vie.

Le sac orange, pour le tri des déchets alimentaires, n'est pas nouveau! Des milliers de Bruxellois-es l'utilisent déjà quotidiennement, puisqu'il existe depuis 2017. Ce qui est nouveau, à partir du 15 mai 2023, c'est l'obligation de trier les déchets alimentaires, soit dans le sac orange, soit dans un compost. C'est une bonne chose pour notre environnement, et donc pour nous-mêmes!

### Pourquoi le tri de vos déchets alimentaires devient-il obligatoire?

Lorsque vous jetez vos déchets alimentaires dans le sac blanc, vous en faites des déchets inutiles qui finissent à l'incinérateur. C'est dommage, car nous pouvons leur donner une nouvelle vie en les transformant en engrais et en énergie. En fait, on peut les considérer comme une matière première. En triant vos déchets alimentaires, non seulement vous évitez le gaspillage, mais vous réduisez également les émissions de CO<sub>2</sub> dues à l'incinération.

### Que deviennent concrètement les déchets alimentaires du sac orange?

Ces déchets sont acheminés vers un centre de biométhanisation. L'action des bactéries y crée du biogaz qui sert à produire de l'électricité ou de la chaleur. 20 tonnes de déchets alimentaires suffisent à alimenter une famille en électricité pendant un an. La matière résiduelle permet de produire du compost, qui servira d'engrais naturel pour l'agriculture. Ainsi, le cycle est bouclé.

### Quels sont les avantages du tri des déchets alimentaires?

Saviez-vous que nos déchets alimentaires représentent 40% du sac blanc? En les jetant dans le sac orange, vous évitez qu'ils finissent à l'incinérateur. Nous faisons ainsi d'une pierre deux coups: nous réduisons les émissions de CO<sub>2</sub> et nous produisons de l'énergie et de l'engrais. Le recyclage de nos déchets alimentaires est donc bon pour l'environnement et le climat, et nous rend moins dépendants des combustibles fossiles. Ensemble, nous pourrions bientôt recycler environ 30.000 tonnes de déchets alimentaires dans la Région bruxelloise.

### Comment bien sortir son sac orange?

Vous habitez dans un immeuble à appartements doté d'une zone commune,

avec un grand conteneur orange? Nouez bien votre sac orange et jetez-le dans ce grand conteneur. Vous habitez dans une maison ou un appartement où passe la tournée de collecte en porte-à-porte? Sortez votre sac orange, le bon jour et à la bonne heure. Vous pouvez également utiliser le petit conteneur orange pour sortir votre sac orange. Cela évite, notamment, qu'il soit éventré sur votre trottoir par des animaux.

### Quelques conseils supplémentaires:

- Les sacs-poubelles orange officiels peuvent être achetés dans votre supermarché.
- Le petit conteneur orange est disponible gratuitement dans plusieurs points de distribution des communes ou dans les Recypark.
- Prenez l'habitude de sortir votre sac orange chaque semaine pour la collecte.
- Les déchets alimentaires qui se gâtent plus rapidement peuvent être emballés dans un papier essuie-tout.
- Pour éviter les odeurs et les mouchettes, surtout pendant les mois les plus chauds, utilisez une pince à linge pour fermer le sac. Ou bien, placez votre sac orange dans le petit conteneur orange, dans votre cuisine. Bien fermé, il empêchera la diffusion d'odeurs.

### Une toute nouvelle installation de biométhanisation à Bruxelles, dès 2026!

La Région bruxelloise va construire une nouvelle installation pour transformer nos déchets alimentaires en biogaz, qui pourront être utilisés à la place des combustibles fossiles pour, par exemple, chauffer les bâtiments ou faire rouler les bus. Grâce au traitement local de nos déchets alimentaires, nous éviterons chaque année quelque 200.000 kilomètres de circulation de camions et les émissions de gaz d'échappement qui en découlent!

Pour plus d'informations, consultez le site [dechetsalimentaires.brussels](https://dechetsalimentaires.brussels)

## Autorisés dans le sac



Restes de repas (y compris les restes de viande & de poisson)



Aliments périmés (sans leur emballage)



Papiers essuie-tout, mouchoirs & serviettes en papier



Sachets de thé



Marc de café



Épluchures de fruits & de légumes

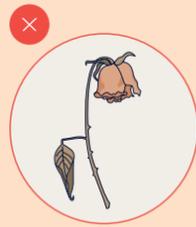
## Interdits dans le sac



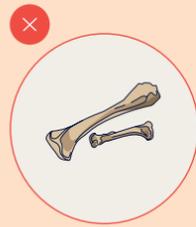
Cendres de bois



Carcasses, arêtes



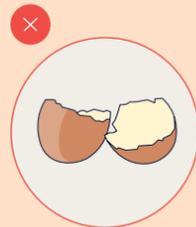
Déchets de jardin



Os



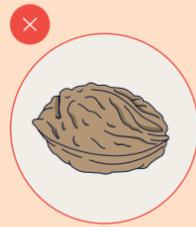
Langes



Coquilles d'œufs



Coquilles de moules, d'huîtres



Coquilles de noix et noyaux



Déchets alimentaires liquides (sauces, huiles, soupe...)



Emballages compostables / biodégradables



Litières, même biodégradables

## Compost individuel Compost de quartier

Voici un aperçu de leurs emplacements à travers la Région.

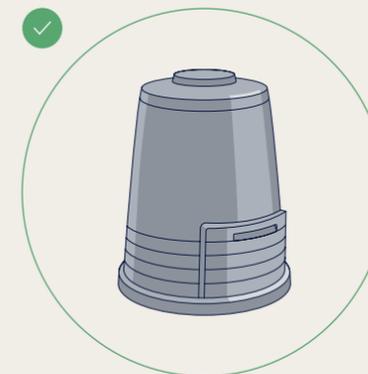
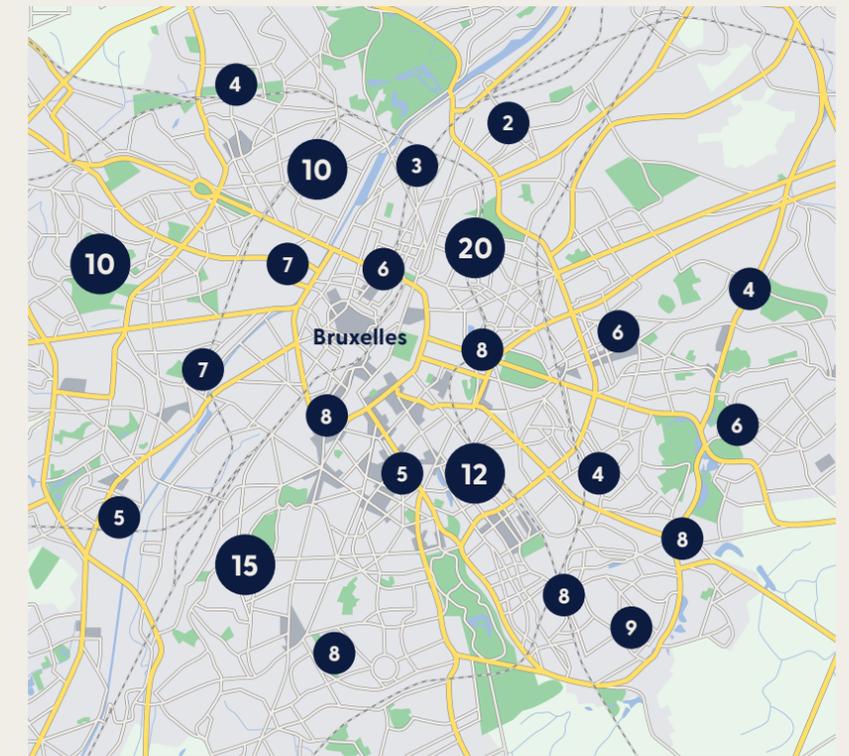
### Composter, une solution complémentaire

Vous pouvez aussi choisir de composter vous-même vos déchets alimentaires, soit dans un compost individuel, chez vous, soit dans un compost collectif. En quelques mois seulement, vous profitez d'un engrais gratuit et 100% naturel, précieux pour vos plantes et vos fleurs.

Il existe plus de 200 composts de quartier accessibles aux habitants de la Région bruxelloise.

Vous les retrouverez sur [dechetsalimentaires.brussels](https://dechetsalimentaires.brussels) ou auprès de votre commune.

NB: Les règles de tri des composts peuvent varier en fonction de chaque type.



Fût

#### Durée

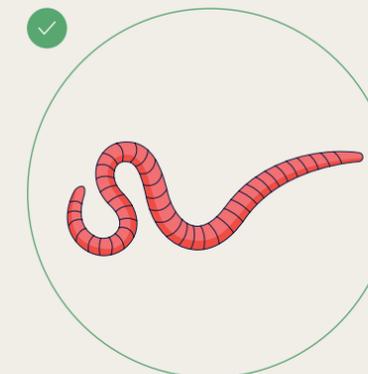
Récolte du compost: 6 à 12 mois.

#### Coût

Entre 0 € et 150 € selon le fût. Vous pouvez même recevoir une prime de votre commune.

#### Conseil

Déposez votre fût sur des dalles en béton, il gagnera en stabilité et sera protégé des rongeurs.



Vermicompost

#### Durée

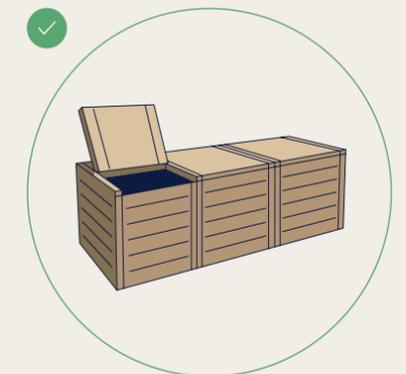
Récolte du compost: 3 à 6 mois. Percolat: à partir de 1 mois.

#### Coût

Entre 0 € et 80 € selon votre choix: achat d'une vermicompostière ou fabrication maison.

#### Conseil

Jetez les restes d'agrumes avec modération. Les vers ont la peau sensible!



Compost de quartier

#### Durée

Récolte du compost: 6 à 12 mois.

#### Coût

0 €: le projet peut être subsidé par la Région!

#### Conseil

Participez à un projet collectif avec vos voisins.

# Le sac jaune, une nouvelle vie pour vos papiers et cartons.

## Quelles sont les règles à respecter ?

Vos papiers et cartons déposés dans le sac jaune doivent être propres et secs. Le sac jaune doit être bien fermé lorsque vous le sortez, afin d'éviter que son contenu ne soit mouillé par la pluie et dispersé par le vent. Pour évacuer un plus grand volume de cartons ou de journaux, vous pouvez les mettre dans une boîte en carton bien refermée, à déposer sur le trottoir. Vous pouvez aussi déposer vos papiers-cartons dans un des Recypark régionaux.

## Que deviennent les papiers et cartons triés ?

Ils sont acheminés vers le centre régional de tri Recyclis. Les cartons solides y sont séparés et les différents types de papier sont regroupés grâce à un tri optique automatisé, avant un contrôle manuel. Les papiers-cartons ainsi plus finement triés sont envoyés vers des fabricants qui les transforment en... papiers et cartons recyclés.

## Pourquoi est-il important de bien trier les papiers-cartons ?

La qualité et le taux de recyclage seront plus élevés si les papiers-cartons sont bien triés au départ. Une tonne de papiers-cartons recyclés permet d'éviter d'utiliser 1,4 tonne de bois. A l'échelle de la Région bruxelloise, votre tri permet de sauver des milliers d'arbres, d'économiser des quantités importantes d'eau et de diminuer les rejets de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Bravo, continuons !

Une tonne de papiers-cartons recyclés permet d'éviter d'utiliser

# 1,4

tonne de bois

Autorisés

dans le sac



Boîtes de poudre à lessiver



Emballages en carton



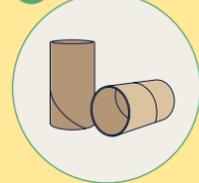
Emballages d'œufs en carton



Journaux, magazines et dépliants



Enveloppes, lettres, papiers



Tubes vides



Livres



Sacs en papier



Boîtes en carton



Boîtes de céréales

# Le sac vert est destiné aux déchets de jardin.

## Quand et comment déposer le sac vert à l'extérieur ?

Consultez votre calendrier de sorties de sacs pour connaître le jour et l'heure auxquels vous pouvez déposer votre sac vert sur le trottoir. Les branches peuvent être liées en fagots et placées à côté du sac. Veillez à ce que les branchages ne dépassent pas 1,5 mètre de long et 8 cm de diamètre. Les déchets de jardin plus volumineux peuvent être apportés au Recypark.

## Qu'advient-il de vos déchets de jardin ?

Ils sont envoyés sur le site de Bruxelles-Compost. Tout y est broyé, y compris le sac vert qui est biodégradable. Ce compost naturel est d'excellente qualité et nous l'utilisons comme engrais pour les parcs bruxellois. La boucle est ainsi bouclée : les déchets de jardin retournent nourrir nos espaces verts.

Autorisés

dans le sac



Attention, les fagots doivent être présentés **en dehors du sac**.



Plantes



Tontes de pelouse



Branchages



Feuilles mortes, fleurs fanées

## Vos verres dans les bulles !



Bouteilles, bocaux, flacons en verre incolore



Bouteilles, bocaux et flacons en verre coloré

Pour vos bouteilles, bocaux et flacons en verre, les règles sont claires : jetez-les dans les bulles à verre ! Il y en a partout en Région bruxelloise, jamais loin de chez vous :

[arp-gan.be/fr/localisation](http://arp-gan.be/fr/localisation)

Le tri est facile : les bulles à verre blanches pour le verre incolore (transparent) et les bulles à verre vertes ou foncées pour le verre coloré.

Surtout, n'abandonnez rien au pied des bulles à verre, cela serait un dépôt clandestin qui vous exposerait à des amendes.



# 29,7 kg

de verre (bouteilles et bocaux) recyclés par habitant en 2021.

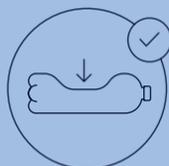
Zoom sur

# Le sac bleu

## Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films plastiques qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac.



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Ne mettez pas les emballages ensemble dans des sacs noués.



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.

## Votre sac bleu est trié en

16

flux de matériaux dans

5

centres de tri PMC de haute technologie en Belgique



## Le nouveau sac bleu : que peut-on y mettre ? Et qu'en faisons-nous ?

Aujourd'hui, tout le monde connaît le sac bleu et sait que **PMC** signifie emballages en **P**lastique, emballages **M**étalliques et **C**artons à boissons. Mais il est parfois bon de se rafraîchir la mémoire. D'abord, que peut-on jeter dans le sac bleu ? Et ensuite, que deviennent ces emballages ? Donnons la parole à **Philippe Alen, responsable de l'équipe qualité chez Fost Plus**. Le titre n'est pas anodin, car la qualité des emballages collectés est très importante. Plus elle est élevée, meilleur sera le recyclage.

### Quelle est la différence majeure entre le contenu du nouveau sac bleu et celui de l'ancien ?

Dans l'ancien sac bleu, seuls les flacons et bouteilles en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons étaient autorisés. L'élargissement du contenu du nouveau sac bleu concerne principalement les déchets en plastique : désormais, les pots, les barquettes, les rapiers, les tubes, les films et les sacs en plastique sont également permis. Autrement dit, quasiment tous les emballages ménagers sont acceptés aujourd'hui dans le sac bleu.

### Mais pourquoi un nouveau sac bleu ?

Quatre raisons ont conduit à cette décision. La première est que Fost Plus veut rendre possible le recyclage de tous les emballages ménagers qui arrivent sur le marché. La deuxième raison est liée à la législation européenne : la Belgique doit atteindre certains objectifs de recyclage. Troisième raison : les nouvelles technologies permettent de recycler de plus en plus de types de plastique, dont ceux que nous avons l'habitude de jeter avec les déchets résiduels. Nous nous dirigeons donc progressivement vers un cycle complet de tous nos emballages. Quatrième et dernière raison : l'aspect pratique pour les citoyens : désormais, plus besoin de réfléchir, car quasiment tous les emballages en plastique vides de produits ménagers non dangereux peuvent être mis dans le sac bleu. Facile, non ?

### Une fois triés, que deviennent nos emballages PMC ?

Grâce à l'élargissement du sac bleu à d'autres emballages, nous avons permis le développement de pas moins de 5 entreprises de recyclage en Belgique, qui transforment le contenu de nos sacs bleus en nouvelles

matières premières pour en faire de nouveaux produits. La plupart de nos emballages PMC sont recyclés en matériaux d'emballage. C'est le cas, par exemple, des bouteilles PET que nous recyclons en nouvelles bouteilles PET. Ceci nous permet de refermer la boucle.

### Les erreurs de tri ne sont pas sans conséquence. Aujourd'hui, près de 15% du contenu du sac bleu à Bruxelles n'est pas recyclable. Comment amener ce chiffre à 0 ?

Tout d'abord, rappelons brièvement que le nouveau sac bleu est destiné à tous les déchets d'emballages ménagers vides en plastique ou en métal, et aux cartons à boissons vides. 100% de ces emballages autorisés sont recyclables. S'il faut vider correctement l'emballage, il n'est pas nécessaire, en revanche, de le rincer. Ce qui est absolument interdit, ce sont les emballages qui ont contenu du carburant, comme un bidon d'essence ou une recharge de briquet. C'est important, car le sac bleu contient beaucoup de plastique inflammable. C'est un risque d'incendie que nous devons absolument éviter. De plus, le sac bleu ne doit contenir ni piles ni autres déchets électriques ou électroniques. Enfin, tous les films plastiques ménagers peuvent être mis dans le sac bleu. Mais s'il s'agit d'un très grand film plastique – l'emballage d'un meuble, par exemple – découpez-le en bandes d'environ un mètre : ce sera plus facile pour vous et pour le processus de tri.

Ensemble, faisons en sorte que la qualité du tri de nos emballages PMC soit encore meilleure !

# P

## Emballages en plastique

- Bouteilles
- Barquettes
- Raviers
- Pots et tubes
- Flacons
- Films
- Sacs et sachets
- Capsules de boissons

# M

## Emballages métalliques

- Capsules de boissons
- Aérosols
- Barquettes et raviers

- Couvercles, capsules et bouchons
- Boîtes de conserve et canettes

# C

## Cartons à boissons

- Cartons à boisson

## Interdits dans le sac

- Seaux
- Frigolite
- Bâches
- Piles, batteries et petits electros
- Emballages composés d'un mix de matériaux
- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages d'un volume supérieur à 8 litres
- Emballages avec au moins un de ces pictos

# Le sac blanc, pour vos déchets qui ne peuvent pas être recyclés.

### Qu'est-ce qui va dans le sac blanc ?

Ne jetez dans votre sac blanc que les déchets ménagers résiduels, c'est-à-dire les déchets qui restent quand vous avez trié tous vos déchets recyclables via les sacs bleu, jaune, vert, orange, un compost ou les bulles à verre. Les piles électriques sont à déposer dans les points de collecte Bebat et les appareils électriques et électroniques doivent être apportés dans les Recypark ou repris par un magasin d'électroménagers.

### Comment et quand sortir votre sac blanc ?

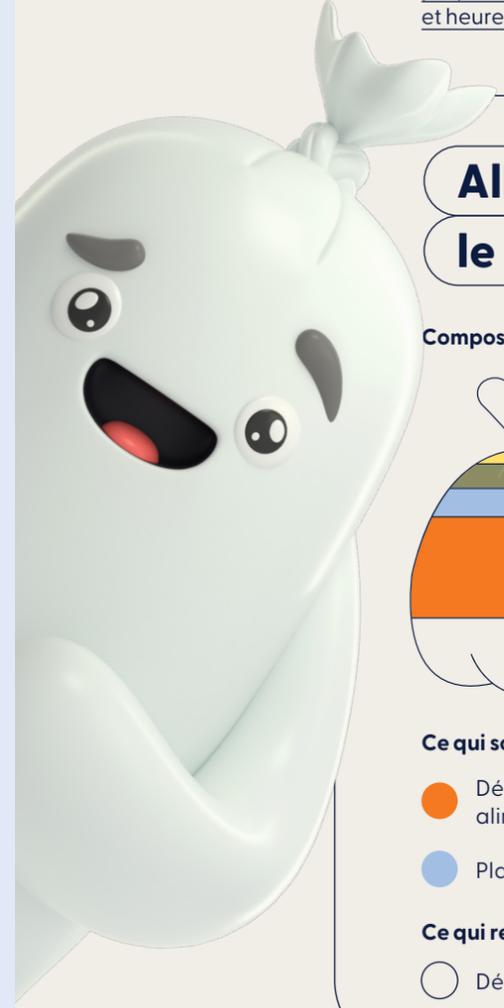
Consultez votre calendrier ou le site [proprete.brussels](http://proprete.brussels) pour connaître les jours et heures de sortie de vos sacs blancs.

### Que deviennent vos déchets jetés dans le sac blanc ?

Ils sont amenés à Bruxelles-Energie pour y être incinérés, avec récupération de chaleur et production d'électricité et de chauffage urbain. C'est pour cette raison aussi que les sacs blancs ne peuvent pas contenir des déchets dangereux.

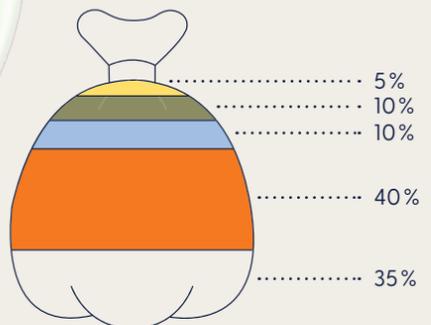
### Que faire pour diminuer au maximum le poids de vos déchets résiduels ?

Éviter le gaspillage. Réparer ou réemployer tout ce qui peut l'être plutôt que de le jeter. Trier tout ce qui peut être recyclé. Grâce au tri obligatoire des déchets alimentaires dans le sac orange ou en compost, et à l'obligation de tri de quasiment tous les emballages dans le nouveau sac bleu, le sac blanc va diminuer très sensiblement de volume et de poids. Actuellement, chaque habitant.e bruxellois.e produit 285 kg de déchets par an ! En recyclant 60% de nos déchets ménagers (objectif 2030), nous pourrions diminuer les quantités de déchets à incinérer.



## Allégeons le sac blanc

### Composition du sac blanc :



### Ce qui sort du sac blanc :

- Déchets alimentaires
- Verre, textile et métal
- Plastiques
- Papiers et cartons

### Ce qui reste dans le sac blanc :

- Déchets résiduels

## Bien sortir vos sacs

- Sacs toujours bien fermés. 15 kg maximum par sac. Déchets tranchants préalablement emballés.
- Sacs déposés le long de votre façade.
- Jours & heures de sortie respectés.

# Qui collecte vos sacs-poubelles ?

Chaque jour, ils et elles parcourent des kilomètres, ramassant par tous les temps vos sacs blancs, jaunes, orange, bleus et verts. Les agent.e.s de Bruxelles-Propreté jouent un rôle indispensable dans notre histoire du tri et du recyclage. Sans leur engagement, tout cela serait impossible. Conversation avec **Sébastien, agent de Bruxelles-Propreté**, entre deux tournées.

## Combien de kilos ramassez-vous par jour ?

Le papier et le carton pèsent plus lourd que les PMC, le poids dépend donc de la couleur des sacs, mais aussi du quartier. On ramasse en moyenne entre 7 et 12 tonnes par jour. Ça veut dire que je soulève personnellement entre 3,5 et 6 tonnes par jour vers le camion.

## Combien de kilomètres parcourez-vous au cours d'une journée de travail ?

Vous vous dites probablement : du camion au trottoir et retour, ce n'est pas grand-chose. Mais si vous multipliez cela par des milliers d'adresses, ça fait rapidement plusieurs kilomètres par tournée et en fin de compte plus de 10 kilomètres par jour.

## Quel conseil donnez-vous aux personnes qui sortent leurs déchets ménagers ?

Ce qui me frappe le plus, c'est que les déchets ménagers pourraient être encore mieux triés.

On trouve encore beaucoup de verre, des boîtes de conserve, des emballages plastiques et du papier dans le sac blanc. Non seulement ça peut parfois être dangereux pour nous, mais c'est aussi dommage car tous ces déchets ne sont pas recyclés. C'est pourtant très facile de trier le papier dans le sac jaune ou dans une boîte en carton, par exemple.

## Qu'est-ce que vous trouvez difficile dans votre travail ?

Chaque jour, je vois tout ce qui est gaspillé. J'ai du mal à accepter ça. Parce qu'il y a tant de choses qui sont jetées, alors que d'autres personnes pourraient encore les utiliser.

## Et qu'est-ce qui vous rend heureux au travail ?

Le sentiment d'appartenir à une équipe ! Mes collègues et moi. Malgré l'effort physique, c'est un vrai plaisir pour moi de faire ce travail !

Merci Sébastien!



## Recypark

### Vos parcs à conteneurs les plus proches

#### Recypark Nord :

Rue du Rupel (près du Pont Van Praet, le long du canal), 1000 Bruxelles.

#### Recypark Sud :

Bd de la Deuxième Armée Britannique, 676 (en face du 671), 1190 Forest.

#### Recypark Humanité :

Boulevard de l'Humanité 350, 1190 Forest.

#### Pour les habitants d'Auderghem, Ixelles, Etterbeek et Watermael-Boitsfort :

##### Recypark Auderghem :

Chée de Wavre 1860 (après le centre sportif de la Forêt de Soignes), 1160 Auderghem.

#### Pour les habitants de Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert :

##### Recypark Woluwe-Saint-Pierre :

Val des Seigneurs, 146, 1150 Bruxelles.

## Enlèvement à domicile

3m<sup>3</sup> gratuits par an et par ménage (attention, certains déchets sont payants). Plus d'infos sur [proprete.brussels](http://proprete.brussels) ou via le 0800/981 81.

## Produits et déchets chimiques ménagers

### Vont au PROXY CHIMIK ou au Recypark :

Les emballages de déchets chimiques ménagers qui contiennent des restes de produit et sur lesquels est apposé au moins un des pictogrammes suivants. →



Irritant nocif



Dangereux pour l'environnement



Corrosif



Inflammable

Les emballages ménagers, même vides et sur lesquels est apposé au moins un des pictogrammes suivants. →



Dangereux à long terme



Toxique

## Autorisés seulement au PROXY CHIMIK et Recypark



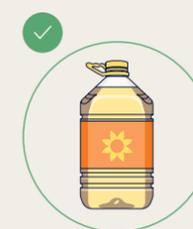
Extincteurs et bonbonnes de protoxyde d'azote



Radiographies, seringues\* et thermomètres



Produits colorants, vernis et parfums



Huiles et graisses de friture



Peintures, vernis et produits d'étanchéité



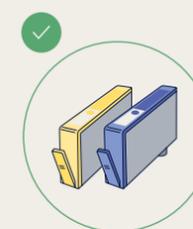
Lampes



Piles et batteries



Produits pour voitures



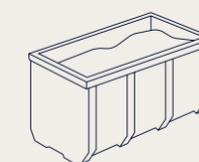
Produits d'impression



Produits de jardinage



Aérosols, pots, bidons, flacons de carburants, colles, peinture et vernis



ou



Max 30 l de produits tels que vernis ou peintures et max 5 l d'autres produits.

\*Merci d'utiliser les conteneurs spéciaux disponibles chez votre pharmacien.

# Diminuer vos déchets, c'est possible !

... Pour contribuer au maximum à la préservation des ressources et à la protection de l'environnement, de plus en plus de Bruxellois-es agissent pour réduire leurs déchets. Même si nous ne pouvons pas atteindre le « zéro déchet », de nombreuses habitudes permettent de diminuer facilement nos déchets. En voici 10 à la portée de tous :

1. Pour éviter d'acheter trop, préparez une liste avant d'aller faire les courses.
  2. Remplacez le jetable par du réutilisable : mouchoirs en tissu, disques démaquillants en tissu, torchons...
  3. Pensez à donner ou à vendre les objets que vous n'utilisez plus.
  4. Ayez toujours un sac réutilisable pour emporter vos achats.
  5. Affichez dans votre cuisine les quantités habituelles d'aliments à préparer (riz, pâte, ...).
  6. A l'école, au travail, pour le sport, utilisez une gourde et une boîte à lunch réutilisable.
  7. Placez un autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres (à demander gratuitement à : [info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels)).
  8. Buvez l'eau du robinet (simple ou aromatisée).
  9. Improvisez des repas créatifs avec ce que vous avez dans votre frigo, vos placards et en cuisinant les restes.
  10. Emportez vos petits sacs lavables pour acheter fruits, légumes, riz, pâtes et même le pain, ainsi que vos contenants réutilisables pour acheter charcuterie ou fromage.
- Si, toutes et tous, nous adoptons ces gestes, alors on fera ensemble fondre nos montagnes de déchets, et pas les glaciers.

## Vous habitez dans un immeuble à appartements ?

... Les règles de tri des déchets s'appliquent à tous les Bruxellois et Bruxelloises, quel que soit leur type de logement. La manière et le moment de sortir vos sacs-poubelles dépend du type de logement que vous occupez :

· Si vous habitez dans un immeuble à appartements, et que vos déchets sont triés dans de grands conteneurs mis à disposition des habitants de l'immeuble, alors vous pouvez déposer à tout moment vos déchets triés dans les grands conteneurs destinés à recevoir les PMC, les papiers-cartons, le verre, les déchets résiduels. Un nouveau grand conteneur orange accueille désormais les déchets alimentaires (emballés dans le sac orange).

· Si vous habitez dans un immeuble à appartements où les sacs sont déposés sur le trottoir et collectés en porte-à-porte, alors vous devez respecter le [nouveau calendrier de sorties des sacs en vigueur dès le 15 mai 2023](#).

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à votre **syndic d'immeuble**.